

# Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification

[Imprimer](#)

## Intitulé

Auxiliaire de gérontologie

## Autorité responsable de la certification

- CENTRE DE RECHERCHES ET D'ETUDES EN FORMATION ET ORGANISATION (CREFO)

## Qualité du(es) signataire(s) de la certification

- Directeur général

## Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

### Code NSF:

332t Aide, conseil, orientation, soutien socio-éducatif

## Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Constamment en relation avec les personnes âgées, l'Auxiliaire de gérontologie favorise le maintien et le développement de l'autonomie de la personne vieillissante grâce à un accompagnement centré sur l'individu.

Il assure dans le cadre de structures d'accueil des personnes âgées et à leur domicile 5 activités principales :

- développement et maintien de l'autonomie de la personne âgée vieillissante par l'accompagnement et l'aide lors des moments fondamentaux,
- développement et maintien de l'autonomie de la personne âgée vieillissante lors des activités courantes d'entretien,
- développement et maintien de l'autonomie de la personne âgée vieillissante lors des activités sociales et relationnelles,
- promotion de l'autonomie, communication et relation d'aide,
- organisation et mise en œuvre de l'intervention.

Le titre atteste 12 unités de compétences :

- 1 - Connaissance et maîtrise des principes ergonomiques, des gestes et postures et techniques de manutention
- 2 - Connaissance des règles et principes d'hygiène et de santé ainsi que maîtrise des techniques de prévention et premiers secours
- 3- Connaissance des principes d'équilibre et techniques alimentaire et culinaires
- 4 - Maîtrise des techniques d'entretien des espaces et des équipements
- 5 - Maîtrise des techniques d'entretien et réparation du linge et des vêtements
- 6 - Connaissance de l'environnement juridique, réglementaire et institutionnel
- 7 - Connaissance des méthodologies de projet d'accompagnement et de leur mise en œuvre
- 8 - Connaissance des spécificités propres aux personnes âgées, au vieillissement et à leurs pathologies
- 9 - Maîtrise des techniques de communication avec les personnes âgées et de liaisons avec son environnement
- 10 - Maîtrise des techniques de relation d'aide de la personne et de sa famille dans un contexte particulier de personnes en fin de vie
- 11 - Connaissance de principes d'éthique et de déontologie dans le cadre de l'exercice d'une activité d'auxiliaire de gérontologie
- 12 - Maîtrise des techniques de construction d'interventions pour l'élaboration de plans d'aide, de projets et d'identification de méthodologies à utiliser.

## Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteur d'activité :

Secteur médico-social et services aux personnes, public ou privé (associatif ou privé à but lucratif), au

sein d'établissements qui accueillent des personnes âgées (maison de retraite, établissement pour personnes âgées dépendantes, services gériatrique, etc) ou à leur domicile (service d'aide à domicile).

Types d'emplois accessibles :  
Intervenant à domicile, agent de service, auxiliaire de vie.

Codes des fiches ROME les plus proches : **11112**

#### Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient par la capitalisation des 12 unités suivantes :

1. Ergonomie, gestes et postures, manutention
2. Hygiène et santé
3. Equilibre alimentaire, préparation et prise des repas et collation
4. Entretien des espaces et des équipements
5. Entretien et réparation du linge et des vêtements
6. Connaissance de l'environnement juridique, réglementaire et institutionnel
7. Méthodologie du projet et animation
8. Connaissance de la personne âgée, du vieillissement normal et pathologique
9. Communication, liaisons et transmissions
10. Relation d'aide
11. Ethique, déontologie
12. Plan d'aide, projet et méthodologie d'intervention

Ces unités sont évaluées sur la base de mises en situation professionnelle.

Seules les unités 6 et 8 font l'objet d'une épreuve écrite (étude de cas) et les unités 11 et 12 d'un entretien oral sur la base d'un dossier.

Validité des composantes acquises : 5 ans

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		5 membres dont 3 professionnels extérieurs
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle	X		idem
Par expérience	X		idem

#### Liens avec d'autres certifications

#### Accords européens ou internationaux

Ce titre est reconnu par la Belgique en vertu d'une décision du Ministère des Affaires Sociales, de la Santé Publique et de l'Environnement Belge.

#### Base légale

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 mars 2004 paru au Journal Officiel du 13 mars 2004 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles.  
Enregistrement pour cinq ans.

Références autres :

Arrêté du 26 mai 2000 paru au Journal Officiel du 8 juin 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 3 octobre 2002 paru au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1995 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

#### **Pour plus d'informations**

##### Statistiques :

Environ 80 bénéficiaires par an

##### Autres sources d'information :

- <http://www.crefo.asso.fr>

##### Lieu(x) de certification :

CREFO

2, rue Archimède

59650 Villeneuve d'Ascq

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Sites :

- AFEC, 6 rue Pierre Levée - 75011 Paris
- AFEC 28, rue Raphaël - 13008 Marseille
- AFEC, avenue des Minimes BP3045 - 17031 La Rochelle
- AFEC, 211 bld JJ BOSC - 33800 Bordeaux
- AFEC, 7 rue la Justice Mauve - 95000 Cergy
- AFEC, 6 bd Maurice Berteaux - 95100 Argenteuil
- AFEC, 42 bd Victor Hugo - 78300 Poissy
- AFEC, 21 rue des Murlins - 45000 Orléans
- AFEC, 20 quai Saint Jean - 41000 Blois
- AFEC, 16 rue de la Taye - 28110 Chartres
- ALAJI, 17, rue du bois de la Champelle - 54500 Vandoeuvre les Nancy
- ALAJI, 85 rue du Faubourg - 57000 Metz
- ALAJI, 24 rue des Fusillés de la Résistance - 88000 Epinal
- ALAJI, 19 rue des Minimes - 55100 Verdun
- ALAJI, 2 rue du Gal Gouraud - 67600 Selestat
- ALAJI, 15 rue des Franc Bourgeois - 67000 Strasbourg
- IFMES, Rivière de l'Or - 92212 St-Joseph (Martinique)
- Point F, 30 rue de Saget - 33800 Bordeaux
- Point F, CIS avenue des Minimes BP 3045 - 17000 La Rochelle
- Point F, 28 rue Raphaël - 13008 Marseille
- Point F, 60 rue de Patay - 45000 Orléans
- Point F, 1bd Maurice Berteaux - 94100 St Maur des Fosses